MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 882 - COTONOU
Tél. : +229 21 33 2178 / 21 33 21 63
Adresse mail : sante.info@gouv.bj
Site web : www.sante.gouv.bj

N°0881/2026/MS/DC/SGM/DPAF/CNLSTP/SP

Cotonou, le 13 OCT 2026

COMMUNIQUÉ

Le Ministre de la Santé porte à la connaissance des jeunes professionnels de santé de la quatrième promotion de ressources humaines en santé recrutés sur le projet "*Combler les écarts*", financé par la Banque islamique de Développement, qu'en prélude à leur prise de postes, une session d'orientation est organisée suivant la programmation ci-dessous :

Lieux	Dates et heures	Publics concernés
Sage-femmes diplômées d'État		
Parakou : IFSIO	20 octobre 2026 à 07 H 30	Résidants nord du Bénin
Cotonou : FSS	20 octobre 2026 à 07 H 30	Résidants sud du Bénin
Infirmiers diplômés d'État		
Parakou : IFSIO	21octobre 2026 à 07 H 30	Résidants nord du Bénin
Cotonou : FSS	21 octobre 2026 à 07 H 30	Résidants sud du Bénin
Hygiénistes de salle		
Parakou : IFSIO	22 octobre 2026 à 07 H 30	Résidants nord du Bénin
Cotonou : FSS Cotonou	22 octobre 2026 à 07 H 30	Résidants sud du Bénin
Médecins généralistes		
Cotonou : FSS	23 octobre 2026 à 07 H 30	Tous les médecins sélectionnés

Les intéressés sont invités à se présenter sur les lieux de regroupement munis des pièces constitutives de leur dossier individuel, dont la liste est ci-jointe.

Compte tenu de l'importance de ces sessions pour le choix des postes d'affectation, la participation effective de tous est vivement souhaitée.

Benjamin I. B. HOUNKPATIN
Ministre de la santé

Pièce jointe : Un (1)
Liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier individuel des jeunes professionnels de santé

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 882 - COTONOU
Tél. : +229 21 33 2178 / 21 33 21 63
Adresse mail : sante.info@gouv.bj
Site web : www.sante.gouv.bj

Liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier individuel des jeunes professionnels de santé

1. Fiche de renseignements dûment remplie (*à renseigner sur place*).
2. Quatre (4) photos d'identité récente.
3. Une copie de l'acte de naissance sécurisé.
4. Une copie légalisée de la pièce d'identité en cours de validité (*CIP ou carte d'identité biométrique ou passeport*).
5. Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.
6. Une copie légalisée du diplôme de recrutement et des autres diplômes obtenus.
7. Un exemplaire du curriculum vitae actualisé et signé.
8. Une copie légalisée du certificat de nationalité.
9. Un bulletin de visite et contre visite médicale signée délivré par un médecin agréé.
10. Une copie de l'acte de mariage (*pour les agents légalement mariés*).
11. Une copie de la carte CNSS (*si disponible*).
12. Une copie lisible du relevé identification bancaire.
13. Une copie de l'attestation d'identifiant fiscal unique (IFU).
14. Une chemise dossier à trois (3) rabats.

Remarque :

Les agents légalement mariés devront fournir :

- une copie légalisée de l'acte de mariage ;
- une photo d'identité du conjoint et des enfants à charge ;
- une copie de l'acte de naissance sécurisé du conjoint et des enfants à charge.

Pour toute information complémentaire, contacter : +229 01 5070 5365 / 01 6888 5141, ou écrire à : llfbidbenin@gmail.com ou contact@sygconseil.fr